

# ÉDITORIAL

## UNE IDENTITÉ NATIONALE À CONQUÉRIR

**Antoine COURBAN**

*Rédacteur en Chef*

*[...] vous les gouvernants, les patrons du pays, vous les juges de la terre, vous les députés du peuple qui vivez sur le compte du peuple [...] vous êtes obligés, en votre qualité officielle et en fonction de vos charges, de rechercher l'intérêt public. Votre temps n'est pas consacré à votre intérêt, votre action n'est pas pour vous, mais pour l'État et pour la Patrie que vous représentez' – S.B. Elias Hoyek*

Dans l'article de Carla Eddé que nous publions dans ce numéro « Genèse de l'État libanais (1918-1920). Difficile apprentissage des dissensions et des négociations nationales », l'auteure entame son texte par un questionnement : « Faut-il ou pas commémorer la genèse de l'État libanais en 1920 ? » avant de faire le constat que « cent ans après, la question divise encore au Liban ».

*Au moment présent, moment suprême des décisions qui vont fixer définitivement le sort de votre nation, intensifiez vos efforts. Restez unis – Lucien Cattin s.j.*

Notre revue a décidé de consacrer ce numéro comme réponse à ces deux interrogations. Si en 2020, le Liban célèbre le premier centenaire de sa création en tant qu'État souverain, notre université, par contre, célèbre le 145<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation. Depuis sa naissance en 1875, l'Université Saint-Joseph de Beyrouth a eu pour souci premier d'éduquer des hommes et des femmes, compétents certes, mais surtout conscients de leur humanité et soucieux, en permanence, de la recherche du bien commun dans le cadre d'une patrie régie par un État souverain, respectueux de la règle du droit. Notre université n'a cessé, depuis sa création, de promouvoir les valeurs d'unité nationale et de recherche du bien commun. Il n'est pas excessif de dire que l'USJ a largement contribué à insuffler, aux générations qu'elle a formées, un esprit d'appartenance nationale à leur patrie. Nous rappellerons les éminentes figures des pères Henri Lammens, Pierre Henri Martin,

Louis Cheikho et de bien d'autres. L'USJ a contribué, par l'éducation, à consolider les assises d'une citoyenneté libanaise égalitaire, loin du sectarisme confessionnel. De même, elle a toujours promu une culture de l'unité politique par le biais de l'espace public, ainsi qu'un attachement indéfectible et loyal à un État souverain au sein duquel les institutions assurent le service public et évitent tout clientélisme dans la vie politique, tant ce dernier ne peut qu'attiser la discorde qui défait les États et les démembre.

« Unité nationale » recommande l'ancien recteur, le Père Lucien Cattin, dans un appel adressé en 1920 aux Anciens de l'USJ. Le Patriarche Hoyek, que nous citons en exergue, conjure les responsables et les gouvernants du pays à se préoccuper de préserver l'espace public, en se consacrant

*La discorde qui défait les États ne cessera de compromettre la paix que lorsque Béryte, garante de l'ordre, sera juge de la terre et des mers, lorsqu'elle fortifiera les villes du rempart de ses lois – Nonnos de Pannopolis*

à la recherche du bien commun et non de l'intérêt personnel. Sa lettre pastorale date de 1931, soit dix ans après la proclamation du Grand Liban. Il avait senti le danger mortel du clientélisme et de la mauvaise gouvernance dont nous constatons,

cent ans après, les ravages désastreux sur notre pays. L'USJ, depuis la fin de la guerre civile en 1990, n'a cessé de proclamer son attachement à sa mission au service de l'excellence de la Nation. Les voix de ses recteurs Jean Ducruet, Sélim Abou, René Chamussy et Salim Daccache, se sont élevées pour mettre en garde contre la perversion de la vie publique par l'intérêt personnel et le clientélisme factieux. L'actuel recteur, Salim Daccache, n'a cessé d'appeler, lors de ses discours de la Saint-Joseph, à des réformes profondes et structurelles afin de sortir de la crise économique et de remédier au chômage qui frappe les jeunes générations, notamment les diplômés hautement qualifiés. Il avait entrevu le désastre actuel. Notre université n'a cessé de dénoncer les risques qu'entraînent la mauvaise gestion des affaires publiques et le non-respect des procédures institutionnelles.

Fidèles à cette tradition de l'USJ, nous avons décidé de consacrer un dossier pour commémorer le centenaire du Grand Liban dont la devise de sa capitale, Beyrouth, est depuis l'Empereur Justinien, « Beyrouth nourricière des lois ». C'est la Loi qui est la forteresse protectrice du Droit. Nous témoignons, depuis 145 ans, pour une telle vision et nous ne cesserons de le faire. En dépit des difficultés de la situation libanaise depuis octobre 2019, nous avons tenu à relever le défi et à réaliser ce

numéro afin d'affirmer notre espoir dans l'avenir de notre pays, notre foi dans ce Liban que nous chérissons comme patrie, mais également notre confiance en nous-mêmes en tant qu'université au service de chaque libanais.

### **Notre dossier « Un siècle du Grand Liban »**

Pour réaliser notre dossier thématique « Un siècle du Grand Liban », nous avons évité les questions controversées des « identités meurtrières » pour utiliser l'expression d'Amine Maalouf. Avant 1920, être libanais pouvait renvoyer à une appartenance régionale au sein du Proche-Orient ottoman. À partir de 1920, une identité nationale libanaise émerge au sein de l'entité politique de l'État du Grand Liban.

#### *Les fondations historiques*

Notre dossier comporte trois volets. Le premier est historique. Nous nous y attardons sur la période intermédiaire qui va d'octobre 1918, date d'entrée des troupes françaises au Levant, à septembre 1920, date de proclamation de l'État du Grand Liban par le Général Gouraud. Ce fut une période trouble, tant politiquement que socialement. Le territoire de l'actuelle République libanaise est formé de celui de la *Mutasarrifiya* du Mont Liban créée en 1861 ainsi que de certaines préfectures du *Vilayet* ottoman de Beyrouth érigé en 1888. En 1918, les habitants de ces différentes divisions administratives cessent d'être des sujets du Sultan ottoman sans toutefois acquérir une identité nationale clairement définie au sein d'un État souverain. Durant deux années, il était donc difficile, pour un habitant de n'importe quelle localité de l'actuel Liban, de décliner clairement son appartenance nationale. Tout au plus, pouvait-il dire : je ne suis plus « Osmanli ».

L'article de Carla Eddé analyse, historiquement et géopolitiquement, toutes les péripéties de la construction de l'entité nationale libanaise dans le cadre du démembrement de l'Empire ottoman et de ses provinces levantines. Rien ne semblait définitivement acquis. Le Grand Liban n'est pas une création directe des fameux accords de Sykes-Picot qui ont établi des zones d'influence entre la France et le Royaume-Uni. Carla Eddé nous promène d'une Syrie « arabe », à une Syrie « syrienne », en passant par toutes les configurations possibles d'un Liban « autonome » au sein d'une fédération levantine, à un Liban « indépendant » avant que les intérêts géopolitiques des puissances victorieuses n'aboutissent au Grand Liban de 1920.

Youssef Mouawad analyse la même période transitoire (1918-1920), du point de vue maronite. Son intérêt s'attarde sur cette communauté fortement traumatisée par les massacres de 1860 ainsi que par la famine de 1915, qu'il surnomme une « communauté aux abois ». Son article égrène chronologiquement les mêmes étapes que celles décrites par Carla Eddé, mais uniquement dans une perspective maronite. La France semblait, au départ, réticente à l'idée d'un Liban indépendant. Mais le poids des revendications des chrétiens de la montagne et de Beyrouth a été déterminant. Ceci permet de mieux comprendre pourquoi la figure du patriarche maronite de l'époque, Mgr Elias Hoyek, occupe une place éminente dans la galerie des portraits des pères fondateurs du Liban moderne.

Le flou de l'incertitude du sort des populations entre 1918 et 1920 donne naissance à de multiples polémiques quant à la légitimité historique de la géographie d'un Liban indépendant et souverain. On connaît les boutades souvent entendues : « Le Liban est une montagne de Syrie » ou bien « La République libanaise est née d'une amputation territoriale de la République arabe syrienne ». En réponse à ces lieux communs qui font toujours débat, Jack Keilo se livre à une déconstruction des registres sémantiques de ce qu'on appelle « Liban » et de ce qu'on appelle « Syrie », et ce depuis les grandes réformes administratives de l'Empire romain. Son argumentaire souhaite montrer qu'il n'existe pas de continuité juridique entre la Syrie romaine et la République arabe syrienne, d'une part, et que le Liban et la Syrie actuels sont tous les deux héritiers de l'Empire ottoman. La République libanaise ne saurait donc être dite originaire d'une amputation de la République arabe syrienne.

#### *Le traumatisme mémoriel durable*

Le deuxième volet de notre dossier porte sur la mémoire traumatisée de l'imaginaire libanais. Dans son article « De quoi le non-Osmanli serait-il le nom », Rita Bassil étudie des œuvres littéraires et artistiques réalisées entre 1930 et 1990 afin d'illustrer l'émergence, à partir de 1918, d'une identité « non-ottomane » et de son évolution vers une « identité libanaise ». Par une approche un peu semblable, Carole André-Dessornes se penche également sur la mémoire traumatisée libanaise, du moins celle de la guerre civile. Pour cela, elle passe en revue diverses œuvres littéraires d'écrivains libanais francophones, composées après 1990. Son travail vise à montrer que la fiction littéraire permet de reconstituer les faits réels du passé ou, du moins, d'opérer des retrouvailles avec un passé douloureux en vue de faire son deuil.

La démarche de Rita Bassil et de Carole André-Dessornes permettent à l'imaginaire d'opérer une catharsis à l'aide d'un récit fictif mais qui agit comme un travail de récupération mémorielle.

Emboîtant le pas à Bassil et Dessornes, Marie-Thérèse Badaoui Khair jette un regard perçant de psychanalyste sur l'imaginaire libanais et son incapacité à affronter ses blessures mémorielles. Elle le fait, non de manière rétrospective mais actuelle et prospective à partir de la révolte opérée par le peuple libanais, notamment par la jeunesse, le 17 octobre 2019. Ses « Impressions d'une révolution au Levant » se veut un témoignage fort en faveur du travail de récupération que la fiction littéraire permet mais surtout en faveur de l'espace public comme espace commun, lieu thérapeutique des traumatismes accumulés et non verbalisés. Ce réinvestissement de l'espace public par le citoyen serait la voie qui ouvrirait de nouveau l'espace du politique et le libérerait de l'emprise d'une caste dirigeante fermée sur elle-même.

#### *Cent ans après*

Nous clôturons notre dossier par deux articles qui se situent « cent ans après » la création du Grand Liban. En prise avec l'actualité tragique de la faillite économique, l'expert Samir Aïta livre à la rédaction de *Travaux et Jours*, par le biais de Rita Bassil, son analyse des facteurs qui auraient mené, selon lui, le Liban vers la ruine. Ceci lui permet d'éclairer les liens économiques étroits entre la Syrie, son pays d'origine, et le Liban. La révolte du 17 octobre lui semble refléter une volonté sérieuse des libanais de quitter le sectarisme confessionnel ce qui ne pourrait qu'avoir des répercussions favorables en Syrie.

Quant à Stéphanie Raad, son regard embrasse un vaste horizon qui va de la Méditerranée et du Proche-Orient jusqu'au sous-continent indien. Son article de géopolitique se penche sur l'analyse des partitions du Moyen-Orient, opérées durant le XX<sup>ème</sup> siècle, qui ont façonné cette région dans le contexte tourmenté de l'Asie du sud.

Le lecteur pourra découvrir, en clôture de notre numéro, un article très actuel de Maguy Saad qui analyse la distinction à faire entre la rumeur électronique (e-rumeur) et le marketing viral. Au milieu du vacarme actuel sur les réseaux sociaux, l'auteur cherche à aider le lecteur dans son périple électronique.